

20. M. J.-L. Archambault, avocat de la Ville, est prié de se trouver présent à la prochaine assemblée de la Commission, lorsque sera discutée la question de la réorganisation du département en loi.

21. A la suggestion de la sous-commission des Impressions et de la Papeterie, il est

Ordonné: Que *La Gazette Municipale* et l'ouvrage récemment publiée par MM. Massé et LaViolette, sur Montréal, soient envoyés gratuitement à la bibliothèque du Château Ramesay.

22. La Commission discute la question du retard apporté dans la construction du tunnel de la rue Saint-Denis, et il est

Résolu: De représenter à la Commission de la Voirie l'importance de faire terminer ces travaux aussi tôt que possible.

23. MM. J.-P. Sexton et L.-J. Lefebvre sont engagés temporairement dans le département des expropriations à raison de \$2 par jour.

24. Le greffier de la Ville est prié de dresser, sans délai, le rapport indiqué par la section II du règlement No. 251.

25. Le trésorier de la Ville soumet ses réponses aux questions qui ont été posées en Conseil au sujet de la construction d'égoûts dans l'avenue Mont-Royal, dans les rues Gilford, Mentana et autres rues. Il est

Ordonné: De transmettre ces réponses au Conseil.

26. Le trésorier de la Ville fait rapport sur la lettre de M. H.-G. McDonald, informant la Commission que, moyennant considération, il indiquera certaines sommes d'argent appartenant à la Ville qui se trouvent dans la Banque de Montréal se montant à \$364.77. Déposé aux archives.

27. Le trésorier de la Ville recommande que le compte du Gouvernement Provincial pour le transfèrement des aliénés, se montant à \$407.95, soit payé. Il est

Ordonné: D'acquitter ledit compte.

28. Le trésorier de la Ville soumet son état de la balance en caisse au 6 mai. Déposé aux archives.

Ajournement.

RENE BAUSET,
Secrétaire.

20. Mr. J. L. Archambault, joint City Attorney, was requested to be present at the next meeting of the Committee when the question of the reorganization of the law department will be taken up.

21. At the suggestion of the sub-committee on printing and stationery, it was

Ordered: That the *Municipal Gazette* and the volume, recently published by Messrs. Massé and LaViolette on Montreal be sent gratuitously to the library of the Château Ramesay.

22. The Committee considered the question of the delays in connection with the work of construction of the St. Denis street subway, and it was

Resolved: To urge upon the Road Committee the necessity of completing said work as soon as possible.

23. Messrs. J. P. Sexton and L. J. Lefebvre were employed temporarily in the expropriation department at a salary of \$2.00 per day.

24. The City Clerk was instructed to prepare without delay the report provided for by section II of by-law No. 251.

25. The City Treasurer submitted replies to the questions put in Council concerning the construction of sewers in Mount Royal Ave., Gilford, Mentana and other streets, which were

Ordered: To be transmitted to Council.

26. The City Treasurer reported upon the letter of Mr. H. G. McDonald, informing the Committee that for a remuneration he will indicate certain moneys belonging to the City in the Bank of Montreal, amounting to \$364.77.

Filed of record.

27. The City Treasurer recommended the payment of the account of the Provincial Government for the conveyance of insane persons, amounting to \$407.95

Ordered: To pay the same.

28. The City Treasurer submitted his last balance to 6th May, which was

Filed of record.

Adjourned.

RENE BAUSET,
Secretary.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 9 mai

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien et Leclair.

DELEGATIONS

—MM. Gunn, Langlois et Monk se présentent devant la Commission pour appuyer une requête de propriétaires intéressés, demandant que la ligne homologuée de l'élargissement de la rue Saint-Vincent et aussi celles du prolongement de la rue LeRoyer, à partir de la rue Saint-Vincent jusqu'au square Jacques-Cartier, soient effacées.

Soumise aussi une contre-requête de propriétaires intéressés, et, après mûre délibération, il est

Résolu: Que cette question soit référée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport.

On informe la délégation que la Commission visitera demain matin la localité dont il est question, avant l'inspection des usines du département, des stations de pompes, de la carrière d'Outremont, et de divers autres travaux.

—MM. U.-H. Dandurand et le maire Messier, de De Lorimier, se présentent devant la Commission et demandent que le chemin de fer du Pacifique Canadien soit requis de construire un tunnel sous sa voie, rue Iberville, conformément à l'engagement qu'il en a pris lorsque la Ville a effacé les lignes des rues traversant le terrain sur lequel ont été construites les usines Angus.

M. le président dit que cette question recevra une attention immédiate, et le maire Messier est prié de demander au Conseil municipal de De Lorimier d'autoriser la construction du tunnel attendu que la partie de la rue Iberville en question se trouve dans cette municipalité.

ROAD COMMITTEE

Report of Meeting, held the 9th May.

Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien and Leclair.

DELEGATIONS.

Messrs. Gunn, Langlois & Monk, came before the Committee in support of the petition of interested proprietors requesting that the homologated line for the widening of St. Vincent street and also the homologated lines for the extension of LeRoyer street from St. Vincent street to Jacques-Cartier square be erased.

A counter petition from interested proprietors was also submitted, and after due deliberation, it was

Resolved: That the matter be referred to the City Surveyor for a report.

The delegation was also informed that the Committee would visit the locality to-morrow morning before proceeding with the inspection of the Departmental Workshop, the Pumping Station, Outremont Quarry, and various other works.

—Mr. U. H. Dandurand and Mayor Messier of DeLorimier appeared before the Committee and requested that the Canadian Pacific Ry. Co., be required to construct a subway under its tracks on Iberville street, in conformity with the agreement made at the time the City erased the lines of the streets which crossed the land on which the Angus Shops have been constructed.

The chairman said that the matter would be given immediate attention and Mayor Messier was asked to have the Council of DeLorimier authorize the construction of the subway inasmuch as the portion of Iberville street in question is situated within the said municipality.